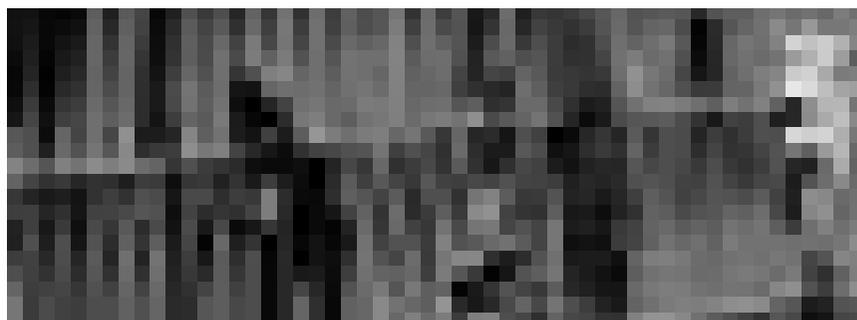




## EDITORIAL



CENTRE DE RETENTION

**Illégal**

Luc Caregari

**Le Luxembourg n'est toujours pas conforme aux normes européennes en ce qui concerne le traitement infligé aux demandeurs d'asile - quoi qu'en dise le ministre.**

Alors que les personnalités politiques de tous bords confondus se bousculeront autour de la projection du film « Illégal » - cette coproduction franco-belgo-luxembourgeoise qui pourrait même atterrir aux Oscars et qui met en scène le destin d'une mère et de son fils sans-papiers traqués par la police et auxquels une bureaucratie sans pitié dérobe leur dernier reste d'humanité - les « vrais » illégaux croupissent toujours dans la prison de Schrassig.

Le mauvais traitement des demandeurs d'asile est devenu au fil des années une spécialité bien de chez nous. Le grand-duché s'est fait épingle maintes fois par des institutions européennes et des ONG parce qu'il emprisonnait les sans-papiers avec les prisonniers de droit commun. Mais les ministres de la justice et ceux de l'immigration successifs ont toujours soit fermé les yeux sur cette situation ou ont essayé de l'embellir. Mais que la vie derrière les barreaux - alors qu'on n'est pas criminel - peut être déprimante et que le Luxembourg est toujours à la traîne pour améliorer les conditions de vie de ces personnes qu'il emprisonne est un fait. La rébellion au bloc P2 de Schrassig - là où sont parqués les demandeurs d'asile déboutés - en 2006 a même fait un mort. Le pire, c'est que la mort de cet homme semble être vaine, puisqu'en fin de compte, les choses n'ont pas changé.

Certes, le nouveau centre de rétention au Findel est en construction, mais cela ne veut pas dire que le traitement des illégaux change en profondeur. En 2008 encore, la commission consultative des droits de l'homme a émis de sérieuses réserves quant à l'organisation interne de cette nouvelle institution.

Alors, que veut dire l'arrêt de justice qui vient de tomber et qui met - pour une fois - le ministre de l'immigration devant ses propres paradoxes en donnant raison à ceux qui sont sans voix ? Plusieurs choses : en premier, c'est la preuve que la justice luxembourgeoise fait son boulot et ne se soumet pas aux pressions politiques. Ce qui devrait être sous-entendu, mais au vu de ce qui se passe chez nos voisins - surtout l'Hexagone - cela est malheureusement loin d'être naturel. Deuxio : pour la classe politique, le sort des sans-papiers n'est pas une priorité. S'il n'avait pas pensé que le délai du premier octobre 2010 passerait inaperçu, le ministère ne se serait pas permis une telle négligence. Et puis, il semble que pour certains dirigeants politiques les droits de l'Homme passent après leur envie de plaire aux électeurs surtout s'il s'agit d'un thème sujet à polémique. On a parfois l'impression que les effluves nauséabondes qui apparaissent sous la rubrique « Commentaires » sur certains grands sites d'information sont pris pour les meilleurs conseillers par les politiques.

Que va-t-il se passer ? Probablement pas grand-chose. La fin de la procédure judiciaire entamée par le ministère de l'immigration en faisant appel contre le jugement de la cour va vraisemblablement coïncider avec la fin des travaux du nouveau centre de rétention et le Luxembourg pourra continuer d'emprisonner des innocents... en toute légalité. Une dernière remarque tout de même : l'argument de Christophe Schiltz - le jeune socialiste porte-parole de son ministre - que sur les 17 illégaux emprisonnés à Schrassig, 13 seraient des criminels ne tient vraiment pas la route : ces personnes ont toutes purgées leurs peines et devraient aussi être remises en liberté. Mais il est toujours plus facile de faire peur à l'honnête citoyen en agitant l'image du méchant dealer noir ou yougoslave...

## NEWS

Asile politique: Faut-il qu'ils soient morts? **p. 3**Verkehr: Große Region auf kleiner Spur **S. 4**Afghanistan: Genug von diesem Krieg! **S. 5**

## REGARDS

Gesundheitsreform: Legislativer Endspurt **S. 6**Budget et crise: Maladie imaginaire? **p. 8**Jugendkultur: Vintage Radio **S. 10**Verlag Einaudi: Der kritische Geist von Turin **S. 12**Niederlande: Fingerübungen in Den Haag **S. 16**

(Coverfoto: Patrick Galbats)